

**BILLET NON DATÉ VALABLE POUR UNE VISITE
DE VOTRE CHOIX PENDANT LA SAISON 2026***

VIVEZ UNE JOURNÉE MONUMENTALE !



Cette année, France Miniature fête ses 35 ans !

Depuis 1991, France Miniature vous fait voyager à travers toute la France... en une seule journée.

Parcourez 5 hectares de paysages et admirez 117 monuments emblématiques reproduits à une expérience unique, à la fois ludique et pleine d'émotions.

Partez à l'aventure grâce à 25 attractions et expériences interactives : parcours aventure, fouilles archéologiques, grotte préhistorique, sans oublier Fort Boyard et Koh-Lanta.

NOUVEAUTÉ 2026

Un anniversaire monumental!

Une saison riche en surprises vous attend : animations inédites, décorations spéciales et de nombreux clins d'œil à 35 ans d'histoire et de partage. Et ce n'est pas tout... **Si vous fêtez vos 35 ans en 2026, votre entrée est offerte ! ^_^**

Une aventure festive et joyeuse à vivre en famille ou entre amis, pour redécouvrir la France... en miniature.

Les + : Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans et accès direct au site via une caisse dédiée aux visiteurs munis de billets!

Tarif Unique CSE (adulte/enfant): 15€**

(Prix public : 29 €)

Nombre de billets limité à la constitution de la famille, au personnel et apprentis Airbus Helicopters.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 13 MARS 2026

BON DE COMMANDE FRANCE MINIATURE



Nom :

Prénom :

Matricule :

Portable :

DESCRIPTIF	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	PRIX TOTAL
Le Billet tarif unique Adulte/enfant <i>*(Gratuit pour les enfants moins de 3 ans)</i> Billet individuel valable pour une visite le jour de votre choix pendant la saison 2026 **Selon calendrier d'ouverture disponible sur https://www.france-miniature.fr	15€		

Les Billets non utilisés sont ni repris, ni échangés! :(

Nombre de billets limité à la constitution de la famille, au personnel et apprentis Airbus Helicopters.

PAIEMENT À L'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 13 MARS 2026

PARTIE RESERVEE AU COMITÉ D'ETABLISSEMENT

PRIX A PAYER :	
MODE DE REGLEMENT :	☐ Carte bancaire ☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Prélèvement sur salaire en 3 mois (remplir l'autorisation ci-dessous)

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT FRANCE MINIATURE



Je soussigné, M. ou Mme :

Prénom :

N° de Matricule :

Autorise la Direction Locale à faire prélever, par le service paye, le montant de la billetterie pour France Miniature, pour le compte du Comité d'Etablissement.

La somme globale figure dans la rubrique « total général » du bon de commande "France Miniature"

Les prélèvements seront échelonnés sur 3 mois et effectués automatiquement sur le bulletin de salaire à compter du mois suivant l'inscription.

En cas de départ de la Société, le reste de la somme due au C.S.E., sera à payer par chèque ou carte bancaire au moment du circuit départ.

Le Secrétaire du C.S.E.
José Laroncelle

Le/...../2026

Le salarié :

(1).....

Signature :

(1) Ecrire la mention « lu et approuvé »